

Direction
Référence : EAU/AUT/23/0789
Dossier suivi par : Service autorisations - ASR
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Merssch
Château de Merssch/Place St. Michel
L-7556 Merssch
Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Administration communale de Merssch
Objet	Construction d'un centre de conférences avec un parking sous-terrain en zone inondable du cours d'eau «Eisch» à Merssch
Localité(s)	Merssch
Commune(s)	Merssch

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

31.08.2023
Christian Reuter
Service autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation

1, Avenue du Rock'n'Roll Tél. (+352) 24 556 - 920
L - 4361 Esch-sur-Alzette Fax (+352) 24 556 - 7920
TVA : LU18877607
www.maasser.lu
e-mail : autorisations@eau.etat.lu

2. Demande

Raison de la demande Nouvelle demande d'autorisation

Objet de la demande

Votre demande concerne-t-elle un projet tombant sous la non procédure EIE (Annexe I-IV) ?

Votre demande concerne-t-elle une zone de protection? non

Votre demande concerne-t-elle une zone inondable? oui

Description détaillée de l'objet de la demande

L'AC Merssch projette la construction d'un centre de conférences avec un parking sous-terrain dans la rue des Prés à Merssch. Le projet se situe au-dessus du niveau HQ100. Les eaux usées seront raccordées à la canalisation d'eaux usées existante dans la rue des Prés. Le Il est prévu de raccorder les eaux pluviales en provenance du projet vers la canalisation d'eaux pluviales existante. Le bureau Greischn a planifié de réaliser 31-33 forages. Des sondes géothermiques en U seront utilisées.

Détail des parcelles cadastrales

Le nombre des parcelles cadastrales est limité à 10. Veuillez remplir le formulaire en respectant les règles suivantes :

- o Saisir au moins une parcelle par commune concernée
- o Compléter le formulaire par les parcelles les plus importantes pour le projet

Numéro cadastral	Section	Commune	Localité
384/6885	G de Merssch	MERSCH	Merssch